

APRADIS

PROJET

POLITIQUE & STRATEGIQUE

2017-2021



SOMMAIRE

I	Une association inscrite dans une dynamique progressiste	page 3
II	Des valeurs associatives réaffirmées	page 4
	1- Quelques repères temporels	page 4
	2- Les finalités de l'APRADIS	page 4
	3- La réaffirmation du modèle associatif	page 5
	4- Les valeurs associatives	page 5
III	Les fondements des orientations politiques et stratégiques	page 7
	1- Les atouts et contraintes de l'APRADIS	page 7
	1.1 Les principaux atouts	page 7
	1.2 Les principales contraintes	page 7
	2- Les enjeux stratégiques pour l'Association	page 7
	2.1 S'inscrire dans un nouveau territoire : la région Hauts-de-France	page 7
	2.2 S'adapter et répondre aux questions de société	page 8
	2.3 S'engager dans la transformation du cadre de l'offre de formation	page 8
	3- Les orientations de l'Association	page 8
IV	Plan d'actions 2017 – 2021	page 9
	1- Agir sur les politiques de formation	page 9
	2- Développer nos activités en réponse aux besoins	page 9
	3- Accompagner les professionnels vers l'excellence et la qualité	page 9
	4- Asseoir notre implantation immobilière sur les territoires	page 10
V	Une démarche collective	Page 11



I - UNE ASSOCIATION INSCRITE DANS UNE DYNAMIQUE PROGRESSISTE

Dans un monde en mouvement et une société en constante évolution, il est régulièrement des moments où se ressent le besoin de dresser quelques bilans du temps qui s'écoule et où, au-delà du quotidien, s'exprime l'envie de conjuguer les possibles de l'avenir.

Pour l'APRADIS, il s'agit en permanence :

- de prendre le temps d'évaluer les actions engagées ;
- d'en mesurer les effets attendus ou imprévus ;
- d'en vérifier la pertinence et la cohérence au regard des évolutions ou mutations de l'environnement social, économique et culturel, ainsi que des transformations multiples de l'intervention sociale.

Il s'agit aussi à partir de l'expérience reconnue :

- d'imaginer et de construire l'avenir de l'Association ;
- de définir des priorités de travail ;
- de poser des orientations stratégiques déclinées en actions opérationnelles.

Bref, il s'agit ici de rassembler et d'ordonner, de préciser et de mettre en mots tout ce qui fait, à un moment, la vie de l'APRADIS et d'y inscrire les grandes lignes de son développement futur.

Le projet politique et stratégique est un texte majeur qui se veut **résolument progressiste**, repère et référence pour tous, dans lequel les bénévoles, les professionnels et les apprenants qui constituent l'Association peuvent retrouver les fondements d'un engagement partagé.

C'est un texte politique, au sens où les choix et les positions de l'Association s'inscrivent dans le présent de la société et participent à son avenir.

Ce projet exprime, à un moment de l'histoire, les valeurs qui fondent l'APRADIS et invite à travailler les priorités d'actions, nécessaires à la poursuite de nos missions de service public et de nos prestations au sein de l'économie sociale et solidaire, dans un environnement contextuel qui se complexifie.



II - DES VALEURS ASSOCIATIVES REAFFIRMEES

1- Quelques repères temporels

L'Association a été fondée en 1966 par arrêté ministériel. Ses missions initiales étaient d'assurer l'animation régionale, l'observation et l'accompagnement des établissements du secteur social et médico-social. Dès 1968, l'Association s'engage dans la formation professionnelle des travailleurs sociaux.

Le 21 janvier 2015, l'Association prend le nom d'APRADIS Picardie et se reconfigure totalement. Cette réorganisation prend en compte la « feuille de route » de 2013 du Conseil Régional, le cahier des charges des CREAL de 2015 et la réforme territoriale qui impacte le périmètre des régions depuis janvier 2016.

Depuis 1966, les activités de l'Association n'ont cessé de se développer et de s'adapter aux besoins du secteur de l'intervention sociale.

L'Association a été marquée par des événements de toutes natures. Tous n'ont pas la même importance et n'ont pas eu les mêmes conséquences, mais tous ont contribué à donner le visage de l'APRADIS d'aujourd'hui. Une des volontés de l'association est de mettre tout en œuvre dans la perspective de la création d'une HEPAS(S)¹ ou d'une école supérieure en intervention sociale.

2- Les finalités de l'APRADIS

L'APRADIS a aujourd'hui pour finalités :

- « de dispenser de la formation tout au long de la vie ;
- de contribuer à promouvoir, coordonner et adapter la formation nécessaire aux métiers du travail social et médico-social et à leur développement ;
- de concevoir et développer une ingénierie pédagogique et une ingénierie sociale adaptées visant la professionnalisation, l'accompagnement, les études, la recherche (...);
- de garantir la qualité de l'offre de service adressée aux personnes en formation, stagiaires, commanditaires et, par extension, aux usagers de l'action sociale, médico-sociale et de la santé ;
- de faciliter des liaisons et les mises en relation avec et entre les différents partenaires concourant à la mise en place des politiques sociales dans le cadre des lois en vigueur ;
- d'encourager et de valoriser les coordinations et les coopérations entre les acteurs de l'intervention sociale et de la santé pour la conception et la réalisation de leurs projets et actions dans une visée collaborative, écologique et constructive. »²

¹ Haute Ecole Professionnelle en Action Sociale (et Santé)

² Extrait des statuts de l'APRADIS



3- La réaffirmation du modèle associatif

L'APRADIS est et restera une Association.

La loi de Juillet 1901 a donné à tous les citoyens venus d'univers culturels, religieux, idéologiques différents, la liberté de se réunir autour d'un projet commun. Dès cette époque et cette loi, seule compte la volonté de mettre en commun savoir-faire, disponibilité, dynamisme, au service d'objectifs partagés.

Une association est à l'interface entre l'Etat ou les collectivités locales et le citoyen. Elle manifeste ainsi que l'Etat n'est pas tout et ne peut pas tout, qu'il y a un espace pour des instances d'expression et d'action entre l'individu et l'Etat.

C'est dans cet esprit que la tradition caritative, charitable ou religieuse, qui prévalait jusqu'alors, s'est, à partir de 1901, transformée et organisée.

Les organismes de types associatifs jouent un rôle éminent dans la construction d'une société démocratique et solidaire.

Mais, depuis un siècle et à un rythme rapide au cours des dernières années, l'environnement des Associations s'est profondément modifié (une Europe sociale en gestation, des métiers toujours plus difficiles, un environnement législatif, réglementaire et économique en évolution).

Une telle réalité invite à travailler ce qui fait l'originalité et la raison d'être du secteur associatif, c'est-à-dire le supplément d'âme que représentent les valeurs qu'il inspire, tout en mettant en relief la qualité des services rendus et des compétences des professionnels.

Ainsi, l'APRADIS entend exprimer une parole et jouer un rôle auprès des personnes qu'elle forme et accompagne tout au long de la vie.

4- Les valeurs associatives

L'APRADIS privilégie l'intérêt de la personne, le respect de ses droits et la réalisation de ses potentialités.

Ce sont les valeurs qui fondent l'engagement de l'APRADIS et dans lesquelles se reconnaissent tous ceux qui, bénévoles ou professionnels, participent à la mise en œuvre des différents projets.

L'Association développe ses actions en affirmant des valeurs communes et partagées :

Des valeurs universelles :

- les droits de l'homme (humanisme, droit à la dignité humaine, au respect, à l'autodétermination...);
- la laïcité (philosophie et pratiques indépendantes des conceptions religieuses et partisans);
- la justice sociale (lutte contre toute forme de discrimination ou d'injustice, reconnaissance de la diversité, de l'altérité, promotion de la solidarité, de l'exercice de la citoyenneté pour tous et de l'égalité des chances...).



Des valeurs professionnelles :

- les bonnes pratiques professionnelles (entretenir à un haut niveau les compétences et les techniques professionnelles de nos apprenants, agir avec intégrité, empathie, éthique, équité, bienveillance...);
- les bonnes pratiques partenariales (collaborations constructives, transparence, loyauté, conformité réglementaire, solidarité...);
- la défense de l'utilité sociale et du désintéressement de l'action sociale et médico-sociale ;
- l'indépendance et l'engagement solidaire.



III - LES FONDEMENTS DES ORIENTATIONS POLITIQUES ET STRATEGIQUES

Les politiques sociales, les différentes réformes de l'Etat, l'évolution de la législation et de notre environnement nous imposent de réfléchir sur les stratégies à mettre en place afin de s'adapter, d'être prêt à faire face aux besoins à venir tout en défendant des valeurs qui permettent de maintenir le sens de nos actions.

Afin de définir nos orientations stratégiques, il nous faut préalablement poser un diagnostic permettant d'évaluer les forces de l'APRADIS et les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur notre secteur, ainsi que les enjeux stratégiques liés à notre environnement.

1- Les atouts et contraintes de l'APRADIS

1.1 Nos principaux atouts :

- notre implantation sur les 3 départements de l'ex Picardie ;
- notre organisation stratégique ;
- nos ressources ;
- notre inscription dans un travail collaboratif et partenarial, notamment dans le cadre des travaux de l'HEPAS(S) et de la plateforme UNAFORIS3.

1.2 Nos principales contraintes :

- la nécessité d'accroître le pouvoir politique du Conseil d'Administration ;
- l'accompagnement des professionnels vers le changement ;
- la mise en concurrence de l'Association sur le territoire Hauts-de-France ;
- le renouvellement des équipements immobiliers sur le site d'Amiens.

2- Les enjeux stratégiques pour l'Association

2.1 S'inscrire dans un nouveau territoire : la région Hauts-de-France

Cette grande région vit depuis de nombreuses années une mutation économique de grande ampleur. Terre historiquement industrielle, première région agricole, la nouvelle région conserve ses caractéristiques fortes en les réinventant. Qu'il s'agisse de nouvelles valorisations des ressources agricoles ou de nouvelles pratiques, de répondre à des besoins mal satisfaits, les acteurs régionaux cherchent des réponses aux défis sociétaux de notre époque.

Elle est aujourd'hui une région carrefour au niveau européen. C'est une région dense, la plus jeune de province, mais aussi l'une des plus pauvres avec des disparités entre territoires encore plus prégnantes.

³ Union Nationale des Acteurs de Formation et de Recherche en Intervention Sociale



2.2 S'adapter et répondre aux questions de société

La vulnérabilité, le chômage, le fait religieux, la stigmatisation, le ressentiment, impactent inévitablement le travail social et nous invitent à :

- développer des activités d'observation ;
- travailler la plasticité de nos prestations.

2.3 S'engager dans la transformation du cadre de l'offre de formation

Beaucoup de lois votées, de réglementations et d'expérimentations mises en œuvre ont des effets sur les prestations de l'Association.

Les réformes successives de la formation professionnelle continue, la ré-architecture des formations dans le système « Licence-Master-Doctorat » transforment profondément notre cadre de référence.

Très récemment, deux grands mouvements ont impacté le cadre de l'offre de formation :

- la modification de la commande de formation ;
- l'innovation pédagogique, entre autres via les nouvelles technologies numériques.

3- Les orientations de l'Association

Il faut, compte tenu de la réalité d'aujourd'hui, du diagnostic posé et des enjeux, choisir des orientations stratégiques pour les cinq ans qui viennent et des objectifs à atteindre au cours de cette période.

Ainsi, pour l'APRADIS, les orientations politiques et stratégiques définies par le Conseil d'Administration sont les suivantes :

- orientation 1 : Agir sur les politiques de formation ;
- orientation 2 : Développer nos activités en réponse aux besoins ;
- orientation 3 : Accompagner les professionnels vers l'excellence et la qualité ;
- orientation 4 : Asseoir notre implantation immobilière sur les territoires.



IV - PLAN D' ACTIONS 2017 – 2021

Les valeurs n'ont de sens que quand elles s'incarnent et se vérifient dans les pratiques. L'organisation n'est jamais qu'un des outils que l'on se donne pour mener à bien les projets.

1- Agir sur les politiques de formation

- renforcer le pouvoir politique du Conseil d'administration de l'APRADIS par l'arrivée de nouveaux membres représentatifs du nouveau territoire, ayant les moyens de défendre notre projet auprès des pouvoirs publics ;
- intégrer les Conseils d'administration et les instances des associations et organismes publics, de notre syndicat employeur, des unions et des fédérations partenaires ;
- participer à toute instance ayant trait aux politiques de formations en travail social ;
- se doter d'une organisation stratégique qui permette de donner les moyens au directeur général de représenter l'APRADIS à l'extérieur ;
- concrétiser l'association plateforme UNAFORIS et/ou le projet HEPAS(S), et/ou le projet d'école supérieure en intervention sociale.

2- Développer nos activités en réponse aux besoins

- définir une politique de développement en la réactualisant régulièrement et en privilégiant une stratégie collaborative ;
- s'implanter dans d'autres territoires (seuls ou en mutualisant les moyens avec des partenaires : employeurs et centres de formation) tout en proposant des réponses de proximité et en s'inscrivant dans le développement social local ;
- adapter en permanence notre organisation pour faire face aux évolutions de nos activités et de leur financement ;
- mettre en place une ingénierie inscrite dans une logique de parcours individualisé de formation tout au long de la vie ;
- mettre en place une politique d'innovations pédagogiques et techniques.

3- Accompagner les professionnels vers l'excellence et la qualité

- optimiser la démarche de GPEC⁴ et définir une politique de formation dynamique de nos salariés ;
- définir une politique de gestion des ressources humaines auprès des intervenants occasionnels et des prestataires ;
- rechercher et développer des modes de fonctionnement et d'organisation permettant de développer une culture de bienveillance auprès des et entre les salariés ;
- mettre en place une démarche d'amélioration continue de la qualité ;
- adapter les contenus de formation au regard des réformes en cours et à venir.

⁴ Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences



4- Asseoir notre implantation immobilière sur les territoires

- faire aboutir le projet immobilier sur Amiens et lancer un projet immobilier sur Beauvais ;
- implanter nos activités sur les territoires non pourvus, au regard des besoins.



V - UNE DEMARCHE COLLECTIVE

Ce projet politique et stratégique vient rappeler les fondements de l'engagement de l'Association et ouvrir les axes de travail pour les cinq années à venir. Tous les acteurs de l'APRADIS y ont un rôle à jouer pour que les mots et les intentions se traduisent en actions.

Il revient :

- **aux membres du Conseil d'Administration :**

- d'assurer l'échange permanent entre la société civile, les pouvoirs publics et l'APRADIS ;
- de remplir son rôle de veille ;
- d'être garant des valeurs de l'Association et des orientations arrêtées ;
- de donner aux professionnels qui forment et accompagnent les personnes les moyens de réaliser les missions confiées.

- **aux professionnels de l'APRADIS :**

- de faire vivre le projet de l'association ;
- d'évaluer les actions mises en œuvre dans le cadre du projet associatif et de faire des propositions constructives et efficaces aux membres du Conseil d'Administration.

- **aux personnes bénéficiaires de nos actions :**

- de contribuer à faire vivre le projet de l'association en tant que destinataires des actions mises en œuvre par l'APRADIS.

La modernisation des structures associatives est un processus continu qui consiste à adapter l'organisation, les moyens et le fonctionnement, au regard de l'évolution de l'environnement. C'est l'ambition que se fixe l'APRADIS par le biais de ce projet.

Considéré comme texte de référence, ce projet associatif 2017-2021 sera décliné en projets opérationnels.

